



TRACT AUX CHEMINOT·ES

Paris, le 12 juin 2026

UNI·E-S ET DÉTERMINÉ·E-S

La journée de grève du mercredi 10 juin 2026 a été massivement suivie sur l'ensemble du territoire, traduisant l'exaspération profonde des agents de tous collègues.

Cette mobilisation d'ampleur prouve sans ambiguïté que les revendications portées unitairement par nos fédérations sont largement partagées et exigent des réponses immédiates et à la hauteur de l'engagement des cheminotes et cheminots.

À ce titre, les fédérations syndicales CGT Cheminots, UNSA-Ferroviaire, SUD-Rail et CFDT Cheminots saluent la participation massive des cheminotes et des cheminots à la grève.

L'actualité récente, marquée par de graves incidents d'exploitation, démontre, s'il le fallait, l'urgence absolue à donner les moyens de bien travailler dans tous les chantiers et services.

Les déstructurations incessantes et l'externalisation de pans entiers de l'entreprise historique déstabilisent nos métiers et mettent en péril la sécurité du système ferroviaire.

Nous rappelons avec force que l'unité des cheminots et des règles de travail robustes et respectées ont toujours été le préalable indispensable au bon fonctionnement du système ferroviaire et à la sécurité de toutes et tous.

Face à une situation sociale déjà alarmante – illustrée par une hausse de 20 % des accidents du travail, par des drames humains inacceptables et par une souffrance qui se généralise – la Direction du Groupe SNCF ne peut plus se murer dans le déni.

Nos exigences sont particulièrement claires, légitimes et attendues.

À la SNCF, le Président Castex doit faire preuve de responsabilité, tout comme les directions de toutes les entreprises de la branche ferroviaire.

À la SNCF, nos fédérations syndicales portent en urgence les revendications suivantes :

- Le maintien de l'unité sociale et d'un socle de droits et garanties collectives de haut niveau pour l'ensemble des cheminots du GPU et des filiales (Fret et Voyageurs) ;
- L'arrêt immédiat des restructurations, déstructurations et du processus de filialisation/privatisation, ainsi que des mesures immédiates en termes d'emploi pour améliorer les conditions de vie et de travail des cheminotes et des cheminots ;
- L'ouverture immédiate de négociations salariales.

La balle est à présent dans le camp de la Direction. Les revendications sont posées et elles sont claires : la Direction doit y répondre !

**DANS LE CAS CONTRAIRE,
NOS FÉDÉRATIONS N'HÉSITERONT PAS
À PRENDRE LEURS RESPONSABILITÉS !**